

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 6 FÉVRIER 2023 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :

M. Justin Raymond était absent	M. Stéphan Duquette était absent
Mme Patricia Rachofsky était absente	M. Jean Asnong
Mme Hélène Campbell	M. David Gasser

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

**2023-02-017 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

**Ouverture de la séance**

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Période de questions**

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2022.

2.3 Correspondance.

**Administration et finances**

3.1 Adoption du règlement numéro 2023-02 relatif au taux de taxation pour l'année 2023.

3.2 Augmentation de prime d'assurances pour ajouter le Club de l'Âge d'Or.

3.3 Changement de date de l'assemblée d'avril.

3.4 Autorisation pour changer le réservoir de mazout.

3.5 Résolution pour autoriser Monsieur Jacques Rousseau, technicien en prévention incendie à faire une inspection de maison sur la Rue Larochelle.

**Engagement de crédits (dépenses)**

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

**Inspection et urbanisme**

6.1 Rapport d'inspection du mois de janvier 2023.

## **Voirie et hygiène**

7.1 Réception d'une estimation pour l'achat de luminaire de rue.

7.2 Offre de services de la compagnie Tetra Tech à la municipalité de Stanbridge Station pour le rang St-Henri Sud.

## **Loisirs, culture et vie communautaire**

Varia

Période de questions

Levée de la séance

## **Adopté**

### **2022-02-018 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2023 tel que rédigé.

## **Adopté**

### **Correspondance.**

La directrice générale fait un résumé de la correspondance.

### **2023-02-019 Adoption du règlement numéro 2023-02 relatif au taux de taxation pour l'année 2023**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 2023-02 relatif aux taux de taxation pour l'année 2023 soit adopté.

## **Adopté**

### **2023-02-020 Augmentation de la prime d'assurances pour ajouter le Club de l'Âge d'Or**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la prime d'assurances au montant de 375.00 \$ afin d'ajouter le Club de l'Âge d'Or comme assuré.

## **Adopté**

### **2023-02-021 Changement de date de l'assemblée d'avril**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la date de l'assemblée du mois d'avril du 3 au 5.

## **Adopté**

### **2023-02-022 Autorisation pour changer le réservoir de mazout**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le changement du réservoir de mazout.

## **Adopté**

**2023-02-023 Résolution pour autoriser Monsieur Jacques Rousseau, technicien en prévention incendie à faire une inspection de maison sur la Rue Larochelle**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Monsieur Jacques Rousseau, technicien en prévention incendie à faire une inspection de maison sur la Rue Larochelle et que les frais soient facturés au propriétaire.

**Adopté**

**2022-02-024 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs**

Il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes ci-dessus décrite

**Payables par chèque**

5379	ADMQ	Adhésion Lucie	983.13
5380	Excavation Bedford	Déneigement routes municipales - janvier	41 391,00
5381	Formiciel	Feuille pour compte de taxes	207.07
5382	FQM	Cotisations, service RH et fonds de défense	1 223,83
5383	Gestim	Inspection - Permis et certificats	713.08
5384	GFL Environnement inc.	Collecte des ordures/janvier	1 234,80
5385	ICI Médias	Avis public/entrepôt/L'Avenir et des Rivières	205.35
	ICI Médias	Avis public/entrepôt/Guide de Cowansville	205.34
	ICI Médias	Avis public/entrepôt/Express Granby	205.35
	ICI Médias	Avis public/entrepôt/Canada Français	275.25
5386	MRC Brome Missisquoi	Quote-part, 1er de 2	36 293,50
5387	Municipalité de Saint-Armand	Rapport des pompiers (2022)	1 320,63
5388	Stanbridge Station	Service d'égout (à refacturer)	1 730,00
5389	Nopac Environnement	Collecte du recyclage/janvier	3 950,68
	Nopac Environnement	Collecte du compost/janvier	4 072,41
5390	Petite caisse (2022)	Eau, frais de poste, rideaux, tringles	270.80
5391	Québec Municipal	Service internet/frais annuel	212.70
5392	R.M. Leduc & Cie	Fourniture bibliothèque	79.57
5393	Enviro Connexions	Traitement du recyclage/décembre 2022	209.15
5394	Solution Burotic 360	Contrat entretien - copies facturables	266.55
5395	Ville de Bedford	Collecte de verre - janvier	41.40
		Collecte de verre - décembre (2022)	24.69
5396	R.I.G.M.R.B.M	Traitement du compost & recyclage/janvier	735.72
5397	GFL Environnement inc.	Collecte des ordures/février	1 234,82
		<b>Total des chèques</b>	<b>97 086,82</b>

**Payables en ligne**

400	Desjardins Sécurité financière	Assurances collectives/février	995.86
401	Visa (général)	Frais annuels	60.00
402	Visa (DG)	Défibrillateur	1 821,74
403	Visa (Admin.)	Timbres	341.91
403	Visa (Admin.)	Courrier recommandé	37.32
404	Hydro-Québec	Hôtel de ville	513.96
405	Hydro-Québec	Éclairage des rues/janvier	342.01
406	BMR L'Homme & Fils	Pièces terrain de jeu, petits outils	208.37
407	D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST/janvier	3 441,84
408	Pétroles Dupont	Mazout pour fournaise	1 165,19

409	D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi/janvier	968.78
410	CARRA	Régime de retraite des élus/janvier	509.69
411	IHR Telecom	Internet et téléphonie/février	156.19
		<b>Total des paiements en ligne</b>	<b>10 562,86</b>

#### **Paiements**

5377	Coop soutien à domicile	Dons par résolution	200.00
5378	Ministre du Revenu du Québec	Ajustement des DAS	56.24
	Salaires des élus	Janvier	3 453,54
	Salaires des employés	Janvier	7 825,37
		<b>Total des paiements faits</b>	<b>11 535,15</b>

**Total des comptes** **119 184,83**

#### **Adopté**

#### **Rapport d'inspection du mois de janvier 2023**

Le rapport d'inspection du mois de janvier 2023 a été déposé.

#### **2023-02-025 Réception d'une estimation pour l'achat de luminaire de rue**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 2 luminaires de rue avec potence au montant de 1 044,00 \$ chacune de la compagnie Seney Électrique Inc.

#### **Adopté**

#### **2023-02-026 Offre de services de la compagnie Tetra Tech à la municipalité de Stanbridge Station pour le rang St-Henri Sud**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point à une séance ultérieure.

#### **Adopté**

#### **2023-02-027 Demande de rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec pour la demande d'autorisation pour le rang St-Joseph**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une rencontre soit prévue avec Monsieur Robert Denault JR de la firme Hydro-Québec concernant les travaux à effectuer sur le Rang St-Joseph entre les numéros civiques 7 et 525.

#### **Adopté**

#### **2023-02-028 MTQ Envoi d'une lettre à la ministre des Transports du Québec concernant le dossier de l'autoroute 35**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre soit envoyée à la ministre des Transports ainsi qu'à la Députée de Brome-Missisquoi leur demandant une rencontre concernant les travaux de l'autoroute 35.

#### **Adopté**

**2023-02-029 Immeubles en défaut de paiement des taxes municipales - vente (MRC)**

**CONSIDÉRANT** le dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales en date du 6 février 2023 lors de la présente séance du conseil;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la directrice générale concernant les immeubles sur le territoire de la Municipalité de Pike River pour lesquels les taxes municipales dues des années 2022 et antérieures n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

**CONSIDÉRANT** les démarches déjà entreprises auprès des propriétaires desdits immeubles, l'intérêt pour la Municipalité de Pike River d'éviter toute prescription du compte de taxes et les pouvoirs conférés au conseil par la législation applicable en matière de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents :**

QUE le conseil autorise en vertu de la Loi la vente des immeubles en défaut de paiement, en tout ou en partie, des taxes municipales et/ou scolaires des années 2022 et antérieures le 8 juin 2023 ou à une autre date, selon toute modalités à être fixée par la MRC Brome-Missisquoi en fonction des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Par contre, au cours du processus et sur demande de la MRC, en procédant par une autorisation écrite de Madame Lucie Riendeau, directrice générale de la Municipalité de Pike, la Municipalité peut réduire le montant dû en acceptant de soustraire les taxes de l'année courante ou autres;

QUE le conseil autorise au nom de la Municipalité de Pike River, Madame Lucie Riendeau, directrice générale, ou en son absence, Madame Pascale Massé, directrice générale adjointe, à assister à la vente et à faire la première mise et/ou acquérir tout immeuble en défaut de paiement des taxes de la Municipalité de Pike River faisant l'objet de cette vente, la Municipalité de Pike River n'étant cependant pas tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

QUE le cas échéant, le montant de la première mise ne doit cependant, en aucun cas, dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

**Adopté**

**2023-02-030 Mandater la Firme Gestim Inc. pour la préparation d'un règlement de démolition**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la Firme Gestim Inc. pour la préparation d'un règlement de démolition conforme aux dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**Adopté**

**2023-02-031 Demande d'ajout de panneaux de signalisation au ministère des Transports**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite au ministère des Transports de fournir à la municipalité 4 panneaux de sensibilisation à la machinerie agricole.

**Adopté**

**2023-02-032 Levée de la séance**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance 21 :15 heures.

**Adopté**

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid, maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Riendeau, d,g,

**Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_  
Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 6 février 2023.

\_\_\_\_\_  
Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid Maire